



Succession grand mère absence de contact

Par **devo17**, le **16/01/2016** à **16:16**

Bonjour,

Ma grand mère est décédée, elle avait 2 enfants, mon oncle et ma mère. Ma mère est aussi décédée. Je n'ai aucun contact avec mon oncle, et je n'en avais pas avec ma grand mère. Comment cela va-t-il se passer au niveau de la succession, vais-je être contactée par un notaire? Si non, quelles sont les démarches que je dois faire?

En vous remerciant de votre réponse

Cordialement.

Par **catou13**, le **16/01/2016** à **17:13**

Bonjour,

Oui, si votre oncle a confié le règlement de la succession à un Notaire, celui-ci devrait vous contacter car vous venez à la succession de votre grand-mère par représentation de votre mère prédécédée. Encore faut-il que votre oncle ait pu lui fournir votre adresse... Dans le cas contraire, le Notaire devra peut-être contacter un généalogiste pour vous retrouver.

Votre oncle et votre grand-mère étaient-ils domiciliés dans le même département? Si oui, vous pouvez adresser une lettre à la Chambre des Notaires de ce département pour savoir si l'un d'eux est chargé de la succession.